

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 AOÛT 2017**

<b>Date de convocation :</b> 23 août 2017	<b>Nombre de conseillers :</b> en exercice : 14
<b>Date d'affichage du compte-rendu :</b> 04 SEP. 2017	présents : 8 votants : 13

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf août à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Le Maire, Thierry LOUIS.

**Présents :** LOUIS Thierry – COSSERON Claude – BARJOL Chantal - GILLES Christophe – LEMAITRE Philippe – DIEUL Sandrine - GOYER Muriel – POZZO Maryvonne formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :**  
AUCRETERRE Stéphane a donné procuration de vote à LOUIS Thierry.  
GOUBERT Eric a donné procuration de vote à GILLES Christophe.  
LECLERC Joël a donné procuration de vote à DIEUL Sandrine.  
LEMAITRE Cyril a donné procuration de vote à LEMAITRE Philippe.  
LENOEL Jacqueline a donné procuration de vote à BARJOL Chantal.

**Absente :** MESNAGE Dominique.

**Secrétaire de séance :**  
POZZO Maryvonne.

Délibérations prises à l'unanimité :

- ✓ Approbation de l'adhésion de la Communauté de Communes « Côte Ouest Centre Manche » au syndicat mixte fermé « SCoT Pays de Coutances »
- ✓ Emission d'un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'ancienne Communauté de Communes de La Haye du Puits
- ✓ Emission d'un avis favorable au projet de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de l'ancienne Communauté de Communes de La Haye du Puits
- ✓ Participation 2017 de la commune au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) pour un montant de 558,00 €
- ✓ Application du plafond indemnitaire pour le gardiennage de l'église communale pour l'année 2017, soit 120,97 €
- ✓ Désignation de madame Maryvonne POZZO comme déléguée communale au Comité Syndical du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin en remplacement de madame Dominique MACCHI, conseillère démissionnaire
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour faire réaliser une étude d'opportunité d'un réseau de chaleur (chaufferie centrale pour les bâtiments communaux) via la Communauté de Communes « Côte Ouest Centre Manche », à solliciter une aide au financement de cette étude auprès de cette Communauté de Communes et à lui verser via un fond de concours la moitié du reste à charge TTC relative à cette étude
- ✓ Organisation d'un vin d'honneur pour les 100 ans de l'abbé LEFORT et mise à disposition gratuite de la salle polyvalente de la plage à l'association Patrimoine et Animation dans le cadre de cette cérémonie
- ✓ Versement d'une cotisation de 38,50 € pour l'abonnement 2017 à la revue « Maires et Présidents de Communautés de France »
- ✓ Acceptation de la proposition financière de cession de la parcelle située au Hameau Ermissé par la famille LEGRUEL/OZOUF dans le cadre du projet d'aménagement d'une zone mixte (artisans/habitations) par la commune

- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour prendre la Décision Modificative n°1 au budget Lotissement Touristique « Les Salicornes » pour le paiement des intérêts suite au remboursement anticipé du capital de l'emprunt
- ✓ Avis favorable à la poursuite du dossier engagé en contentieux entre la commune et les consorts L'HOMME
- ✓ De rejeter la proposition financière de 180 000,00 € de M.Daniel OURSELIN pour la cession de sa parcelle cadastrée Section AH, Numéro 237, située au lieu-dit Le Marinnet ; rappelle que par délibération datée du 1<sup>er</sup> septembre 2015, la commune a décidé qu'elle exercera son Droit de Préemption Urbain lors de la mise en vente de cette parcelle, afin de constituer une réserve foncière dans le cadre d'une urbanisation future, sous réserve que le prix de vente soit justifié et que les crédits nécessaires soient inscrits au budget communal

Fait à Saint-Germain/Ay,  
Le 29 août 2017,  
Pour Le Maire empêché,  
Le Premier Adjoint,  
Claude COSSERON

